

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE DE TULLE

DROITS D'INSCRIPTION 2018-19	Numérotation des différents tarifs
-------------------------------------	------------------------------------

TARIF A	TARIF B	TARIF C
TULLE TULL'AGGLO COMMUNES CONVENTIONNÉES	AUTRES COMMUNES DU DÉPARTEMENT	HORS DÉPARTEMENT

Elève âgé entre 4 et 17 ans inclus (à l'inscription)

INITIATION ET ATELIERS

EVEIL MUSIQUE 1	1	143,00 €	214,50 €	286,00 €
EVEIL DANSE ou INITIATION DANSE	1			
FORMATION MUSICALE SEULE	1			
ATELIER COLLECTIF SEUL	1			
EVEIL OU INITIATION DANSE ET MUSIQUE	2	201,00 €	301,50 €	402,00 €
EVEIL MUSIQUE 2	2			
FORMATION MUSICALE + CHOEUR	2			

MUSIQUE				
1 COURS D'INSTRUMENT (AVEC FORMATION MUSICALE ET PRATIQUE COLLECTIVE LORSQU'ELLES SONT OBLIGATOIRES)	3	288,00 €	432,00 €	576,00 €
COURS D'INSTRUMENT(S) OU DE DANSE SUPPLEMENTAIRE(S)	9	+ 72,00 €	+ 108,00 €	+ 144,00 €
CHAM SEULE	4	259,00 €	259,00 €	259,00 €
DANSE				
DOMINANTE CLASSIQUE OU CONTEMPORAINE (min 2 cours/semaine)	3	288,00 €	432,00 €	576,00 €
Formation musicale et/ou autre discipline collective possibles (sauf cours d'instrument)				
CHAD SEULE	5	128,00 €	128,00 €	128,00 €

Elève âgé de 18 ans et + (à l'inscription) - sauf pour les étudiants

MUSIQUE				
1 COURS D'INSTRUMENT (AVEC FORMATION MUSICALE ET PRATIQUE COLLECTIVE LORSQU'ELLES SONT OBLIGATOIRES)	6	355,00 €	532,50 €	710,00 €
COURS D'INSTRUMENT(S) OU DE DANSE SUPPLEMENTAIRE(S)	10	+ 88,00 €	+ 132,00 €	+ 176,00 €
FORMATION MUSICALE OU PRATIQUE COLLECTIVE SEULE	7	177,00 €	265,50 €	354,00 €
2 COURS COLLECTIFS	8	264,00 €	396,00 €	528,00 €
MUSICIEN AMATEUR ENSEMBLES CONSTITUÉS	11	35,00 €	35,00 €	35,00 €
DANSE				
DOMINANTE CLASSIQUE OU CONTEMPORAINE (min 2 cours/semaine)	6	355,00 €	532,50 €	710,00 €
Formation musicale et/ou autre discipline collective possibles (sauf cours d'instrument)				
ATELIER CHOREGRAPHIQUE	7	177,00 €	265,50 €	354,00 €

LOCATION INSTRUMENT (selon la disponibilité) 30 € par trimestre

REDUCTIONS

Abattement pour inscriptions multiples
 2ème inscription : - 20 %
 3ème inscription : - 50 %
 à partir de la 4ème inscription : - 80%

Quotient familial (Revenu net imposable / 12 mois / Nombre de part)
 Tranche A de 0 à 242,63 € : - 70 %
 Tranche B de 242,64 € à 471,31 € : - 50 %
 Tranche C de 471,32 € à 649,99 € : - 35 %
 Tranche D de 650 € à 799,99 € : - 20 %
 Tranche E 800 € et plus : tarif normal

Précisions
 a- le tarif A s'applique : 1) aux résidents de la ville de Tulle 2) aux résidents domiciliés sur les communes, communautés de communes, qui ont passé convention avec la ville de Tulle. Ces derniers bénéficient également de la convention entre la ville de Tulle et le Conseil Départemental de la Corrèze.
 Le tarif B s'appliquent aux résidents des autres communes, au titre de la convention entre la ville de Tulle et le Conseil Départemental de la Corrèze.
 b- le droit d'inscription est annuel, l'inscription est définitive après le 1er octobre de l'année en cours.
 c- le règlement du droit d'inscription s'effectue 1 fois ou en 3 fois à réception des titres émis par la Ville de Tulle
 d- En cas de mutation professionnelle ou de maladie, le montant du droit d'inscription sera rectifié au prorata des trimestres de cours dispensés, sur présentation des justificatifs.
 e- la non fourniture de pièces nécessaires au calcul du quotient familial entraînera une application du tarif maximum
 f- une tarification particulière sera appliquée pour les élèves étant par ailleurs membres de la Société Musicale des Enfants de Tulle, conformément aux termes de la convention liant la Ville et cette association approuvée par le Conseil Municipal en date du 16/11/2010 (art.3)